PRÉVENIR LES RISQUES CHIMIQUES EN ENTREPRISE :

MÉTHODES, OUTILS ET ACCOMPAGNEMENTS DISPONIBLES

Pamela BRUN : Carsat Rhône-Alpes
Nadège GRANET : Carsat Auvergne
Isabelle PIN CLARET : Carsat Rhône-Alpes

Préventica LYON 6 > 8 Oct.

SOMMAIRE

1- Le risque chimique, de quoi parle-ton ?

2 - La démarche de prévention du risque chimique et l'offre de services associée

Temps de questions / réponses

QUI SOMMES-NOUS ?

l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION Carsat Retraite & Santé au travail

3 missions au service des salariés et des entreprises



Plus de 20 MILLIONS de salariés couverts

2,5 millions d'établissements

Promouvoir une culture de prévention des AT/MP

- Études et recherches
- Assistance
- Formation
- Information

LE RISQUE CHIMIQUE, DE QUOI PARLE-T-ON ?

DÉFINITION, CONSÉQUENCES ET CHIFFRES CLÉS

Préventica LYON 6 > 8 Oct.

INRS Institut National de Recherche et de Sécurité

Sécurité sociale — L'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION Carsat Retraite & Santé au travail

VRAI / FAUX ?

1 – Le risque chimique concerne principalement l'industrie chimique ?

2 – Les fumées de soudage sont-elles considérées comme un agent chimique ?

VRAI / FAUX ?

1 – Le risque chimique concerne principalement l'industrie chimique ?

FAUX : BTP, garages, menuiseries, nettoyage, santé, coiffure... tous les secteurs sont concernés

2 – Les fumées de soudage sont-elles considérées comme un agent chimique ?

VRAI : Même lorsqu'aucun produit n'est manipulé directement, le procédé peut émettre des agents chimiques dangereux.

Par exemples : fumées de soudage, poussières de bois, émissions de gaz d'échappement ….

LES RISQUES CHIMIQUES, TOUS CONCERNÉS

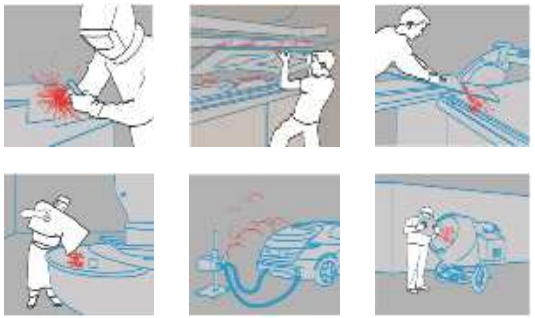
Dans tous les secteurs d'activité, les salariés peuvent être exposés
à des produits chimiques dangereux pour la santé,

ou **à des émissions de poussières, de gaz ou de vapeurs**, elles aussi dangereuses.



Enquête Sumer 2017

1 salarié sur 3
exposé à au moins
un produit chimique



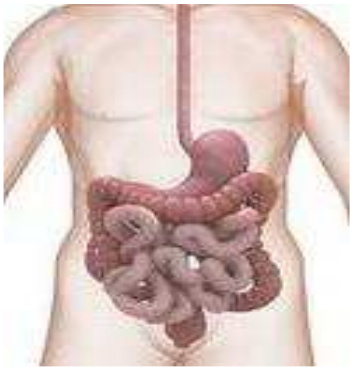
L’EXPOSITION AUX PRODUITS CHIMIQUES

Cette exposition peut se produire par inhalation, par ingestion ou par contact avec la peau ou les yeux.

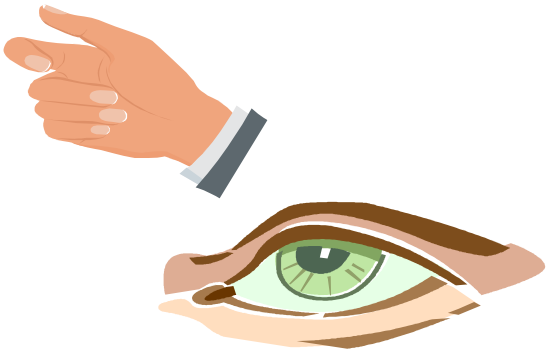
Voie respiratoire



Voie digestive



Voie cutanée/oculaire



INRS Institut National de Recherche et de Sécurité
l’Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS
VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION Carsat Retraite & Santé au travail

L'IMPACT SUR LA SANTÉ

Les conséquences peuvent :

- **Être immédiates :**
 - Intoxication, brûlure, asphyxie…
 - « Accident du travail »



- **Être différées :**
 - Allergie, asthme, cancer…
 - « Maladie professionnelle »
 - ~ 80 tableaux de MP en lien avec des agents chimiques



- **Conduire à des accidents industriels :**
 - incendie, explosion, pollution…



4000 MP dont 1700 cancers professionnels reconnus



L'EXPOSITION AUX PRODUITS CHIMIQUES

Une attention particulière doit être accordée aux agents chimiques CMR (Cancérogènes, Mutagènes ou Reprotoxiques), en raison de leurs effets particulièrement graves sur la santé.

Enquête Sumer 2017



!

Même une exposition limitée peut avoir des conséquences graves.



Estimation (*INCA, Institut national du cancer*) :
plus de 12 000 cas de cancers d'origine professionnelle chaque année en France (1700 reconnus)

L'Assurance maladie – Risques professionnels est engagée dans la prévention des Risques Chimiques, et notamment des CMR depuis plus de 20 ans pour protéger la santé des travailleurs.

COMMENT PRÉVENIR LE RISQUE CHIMIQUE ?

Préventica LYON 6 > 8 Oct.

inrs Institut National de Recherche et de Sécurité

Sécurité sociale l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION Carsat Retraite & Santé au travail

LA PRÉVENTION DU RISQUE CHIMIQUE



1- Préparer la démarche
S'organiser
S'engager et communiquer

2- Recenser et évaluer les risques
Elaborer un plan d'actions

3- Mettre en œuvre les actions
Vérifier leur efficacité

4- Pérenniser les actions
Maintenir les installations





LE PROGRAMMME RISQUES CHIMIQUES PROS

Pour agir contre les risques chimiques,
l'Assurance Maladie - Risques professionnels a lancé
le programme de prévention « Risques Chimiques Pros ».



- **Enjeux du programme**
 - Rendre les entreprises autonomes sur la prévention des risques chimiques ;
 - Réduire l'exposition des salariés ;
 - Diminuer les coûts de réparation, en particulier liés aux cancers professionnels.

- **Objectif du programme**
 - Accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de mesures de prévention à travers la démarche de prévention des risques chimiques et notamment des CMR.

LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION RISQUES CHIMIQUES PROS

Une démarche en 4 étapes :



Engagement dans la démarche

- ✓ Engagement de l'entreprise
- ✓ Information des IRP / médecine du travail
- ✓ Inventaire des polluants

Rédaction d'un plan d'actions

- ✓ Identification des dangers des polluants
- ✓ Evaluation des risques chimiques
- ✓ Définition du plan d'actions

Mise en œuvre du plan d'actions

- ✓ Mise en œuvre des actions
- ✓ Vérification de leur efficacité

Pérennisation des actions

- ✓ Gestion des produits chimiques
- ✓ Veille
- ✓ Maintenance et vérification des installations

Préventica LYON 6 > 8 Oct.
INRS Institut National de Recherche et de Sécurité
l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS
VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION Carsat Retraite & Santé au travail

LES ÉTAPES CLÉS DE LA DÉMARCHE

- Formaliser l'**engagement** de l'entreprise
- Désigner une **personne référente**
- Repérer **tous les produits** utilisés ou émis dans l'entreprise
- **Evaluer** les risques chimiques
- Élaborer un **plan d'actions** en suivant les principes généraux de prévention
- **Mettre en œuvre** les actions
- Assurer la **gestion** des produits chimiques
- **Planifier** les actions de maintenance et de vérification des installations

LES SECTEURS PRIORITAIRES EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES

- Ateliers de réparation et carrosseries
- Menuiserie et métiers du bois
- Métallerie Travail des métaux
- Plasturgie
- Mécanique et usinage
- Laboratoires

Pour ces secteurs :

=> Une démarche personnalisée pour les établissements accompagnés

=> Des outils sectoriels dédiés

1 - COMMENCEZ PAR VOUS ORGANISER

PRÉPARER LA DÉMARCHE

Formaliser l'engagement de l'entreprise dans la démarche :

- Définir **l'objectif visé** en prenant en compte :
 - La taille de l'entreprise, son activité, le volume de produits chimiques
 - Les ressources disponibles
 - Les actions déjà mises en œuvre sur le risque chimique
- Désigner une **personne référente**, lui allouer du temps pour sa mission
- Définir les **compétences** nécessaires
- Faire appel à une **ressource externe** si besoin

QUELS DISPOSITIFS DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT MOBILISER ?

Préventica LYON 6 > 8 Oct.

INRS Institut National de Recherche et de Sécurité

Sécurité sociale l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION Carsat Retraite & Santé au travail

L'OFFRE NATIONALE DE FORMATION RISQUES CHIMIQUES

Parcours de formation de l'INRS sur les risques chimiques :



L'OFFRE RÉGIONALE DE FORMATION RISQUES CHIMIQUES

Dirigeant - Engager et piloter une démarche de prévention

- **Durée :** 1 jour
- **Animation :** Carsat

Animateur risques chimiques - Animer une démarche de prévention

- **Durée :** 3 jours avec travail intersession
- **Animation :** organismes de formation référencés par les Carsat / formateurs certifiés par l'INRS
- **Subvention prévention « formation » :** entreprises de moins de 50 salariés - 70% montant HT

Comment s'inscrire ?

- **Site des Carsat :** Rubrique Entreprise / Se former à la prévention des risques professionnels
- Dates et inscription aux sessions de formation sur le site **www.formation-prev.fr**

L'OFFRE RÉGIONALE D'ACCOMPAGNEMENT RISQUES CHIMIQUES

Faire appel à un consultant en prévention des risques chimiques

➢ **Objectifs :**

- Aider l'entreprise à mettre en œuvre une démarche de prévention des risques chimiques.
- Réaliser tout ou une partie de l'évaluation des risques chimiques et élaborer un plan d'actions adapté avec l'entreprise.

➢ **Consultants référencés par les Carsat**

Liste disponible sur le site des Carsat : Rubrique Entreprise / Recevoir une assistance technique

➢ **Subvention prévention « Risques chimiques accompagnement »** :

entreprises de moins de 50 salariés - 70% montant HT.

2 - ÉVALUEZ LES RISQUES

VRAI / FAUX ?

1 – Les produits naturels sont moins dangereux que les produits chimiques industriels ?

2 – Un produit sans pictogramme de danger est sans risque ?

VRAI / FAUX ?

1 – Les produits naturels sont moins dangereux que les produits chimiques industriels ?

FAUX : Naturel ne signifie pas sans danger. Certaines substances naturelles peuvent être très dangereuses pour la santé (amiante, huiles essentielles …).

2 – Un produit sans pictogramme de danger est sans risque ?

FAUX : Certains risques dépendent des conditions d'utilisation ou de l'émission de substances dangereuses lors du procédé (farine, bois/poussières de bois…).

L'ÉVALUATION DES RISQUES CHIMIQUES

Repérer tous les produits présents dans l'entreprise :

- Produits utilisés
- Produits générés par une activité ou un procédé (gaz, poussières ou aérosols)

Collecter les fiches de données de sécurité (FDS)

Analyser les conditions d'exposition des salariés à ces produits :

- Quantités et volumes mis en œuvre, fréquence et durée d'utilisation
- Protections collectives et individuelles

Les éléments recueillis permettront d'évaluer et de hiérarchiser les risques

SEIRICH, UN OUTIL D'AIDE À L'ÉVALUATION DES RISQUES CHIMIQUES

Seirich aide les entreprises à évaluer les risques liés à leurs produits chimiques et les informe sur les démarches de prévention et les obligations réglementaires.

- Repérage des produits les plus dangereux
- Hiérarchisation des risques
- Priorisation des actions, suivi du plan d'actions



UN OUTIL TOUS PUBLICS, PLUSIEURS NIVEAUX D'UTILISATION

UN LOGICIEL TÉLÉCHARGEABLE ET UTILISABLE LIBREMENT

Un site web dédié : www.seirich.fr

Préventica LYON 6 > 8 Oct.

INRS Institut National de Recherche et de Sécurité

l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION Carsat Retraite & Santé au travail

3 - METTEZ EN PLACE DES MESURES DE PRÉVENTION

Préventica LYON 6 > 8 Oct.
inrs Institut National de Recherche et de Sécurité
l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS
VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION Carsat Retraite & Santé au travail

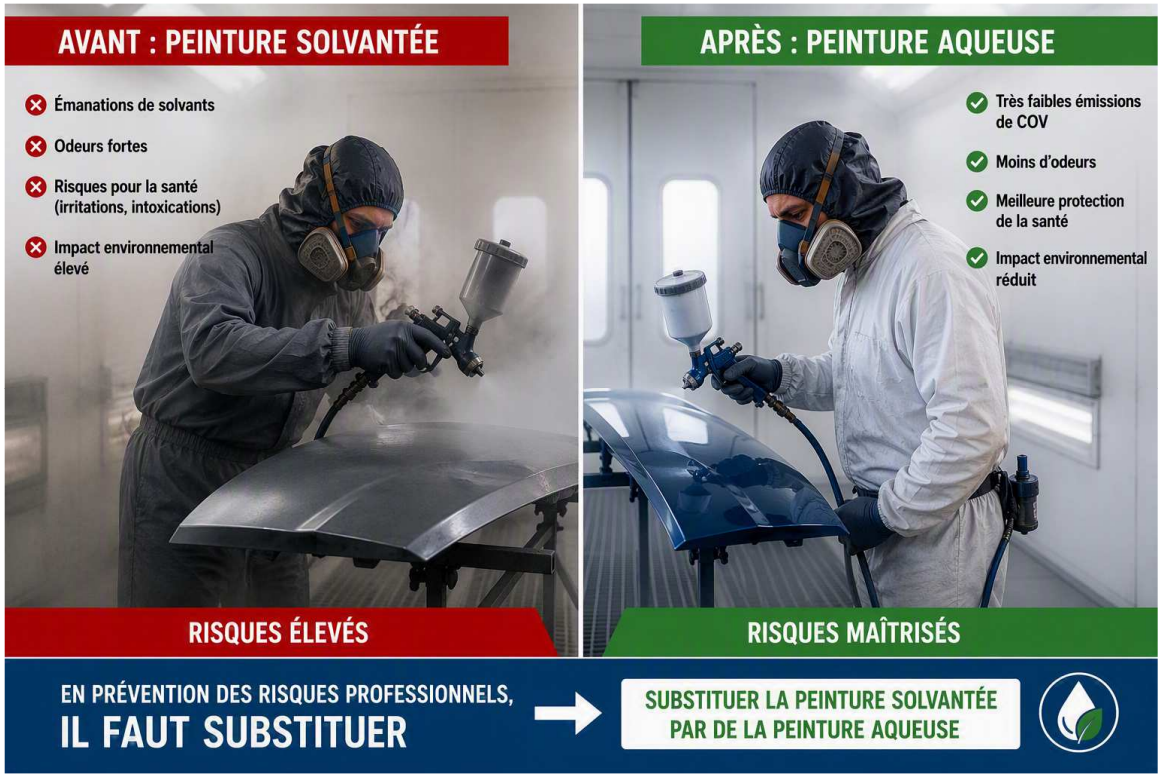
LA PRÉVENTION DES RISQUES CHIMIQUES



SUPPRIMER LES RISQUES



SUBSTITUER


AVANT : PEINTURE SOLVANTÉE
Émanations de solvants
Odeurs fortes
Risques pour la santé (irritations, intoxications)
Impact environnemental élevé
RISQUES ÉLEVÉS
APRÈS : PEINTURE AQUEUSE
Très faibles émissions de COV
Moins d'odeurs
Meilleure protection de la santé
Impact environnemental réduit
RISQUES MAÎTRISÉS
EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS,
IL FAUT SUBSTITUER
SUBSTITUER LA PEINTURE SOLVANTÉE PAR DE LA PEINTURE AQUEUSE

RÉDUIRE LES RISQUES

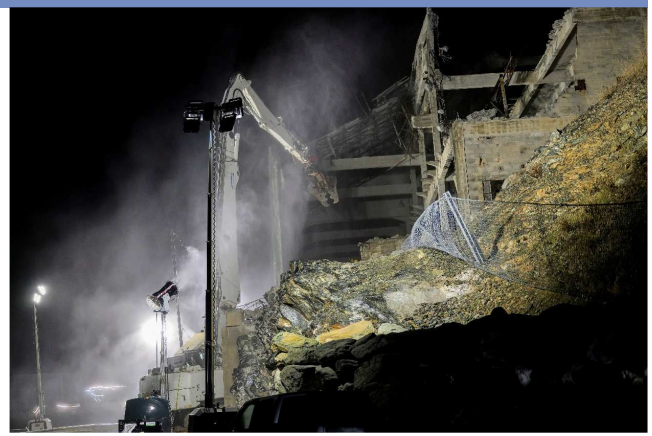


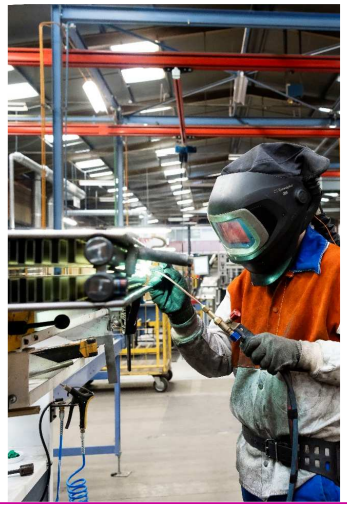
CAPTAGE À
LA SOURCE



CAPTAGE À
LA SOURCE
ET PROTECTION
RESPIRATOIRE

BRUMISATION :
ABATTAGE À
L'HUMIDE





PROTECTION
RESPIRATOIRE

MOBILISER LES RESSOURCES DISPONIBLES

Faire appel à des installateurs référencés

Réseau Car-In-Vent

Le réseau CAR-IN-VENT regroupe des installateurs / distributeurs de matériels de ventilation et des bureaux d'étude en **ventilation industrielle**, **formés aux bonnes pratiques** du Réseau Prévention de l'Assurance Maladie - Risques professionnels

Vous recherchez un prestataire en ventilation : carinvent.carsatne.fr

FINANCER DES ACTIONS DE PRÉVENTION

Des aides financières par taille d'entreprises :

- **Moins de 50 salariés**

 subventions prévention : risques chimiques et autres risques

- **Moins de 200 salariés**

 contrat de prévention

- **Toute taille d'entreprise**

 subvention prévention des risques ergonomiques

Conditions générales :

- Entreprise du régime général
- Equipements et vérification des performances, formation et accompagnement
- Respect des cahiers des charges
- Pourcentage du montant HT
- À jour cotisations Urssaf, SPST, DUER …

MOINS DE 50 SALARIÉS : LES SUBVENTIONS PRÉVENTION

Dispositifs de captage :

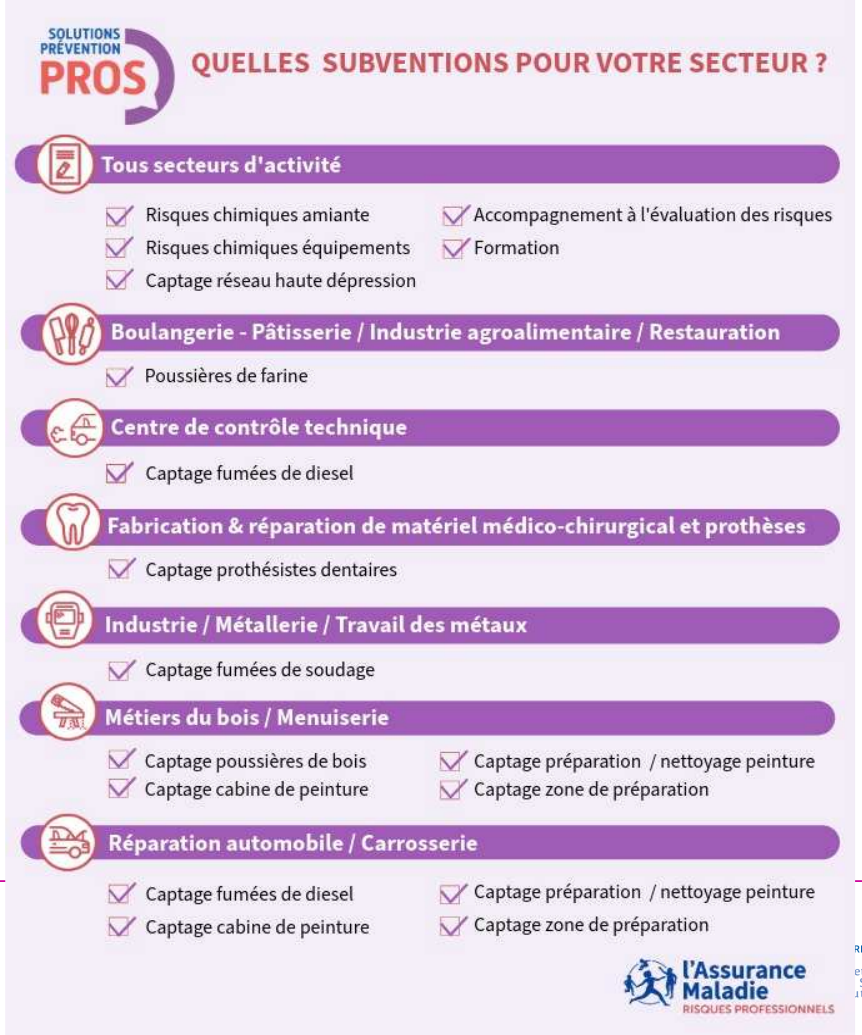
- Conformité aux cahiers des charges,
- Vérification des performances aérauliques, acoustiques…. selon protocoles de mesures,
- Formation à l'entretien et la maintenance des équipements.

Montant : 70% du montant HT – maximum 25 000 €

Où se renseigner ? Sur le site ameli.fr/entreprise

Où faire sa demande ? Sur net-entreprise / compte entreprise

NET-ENTREPRISES·FR
GIP Modernisation des déclarations sociales



LE CONTRAT DE PRÉVENTION



Entreprises de **moins de 200 salariés**



Secteurs d'activités concernés par une convention nationale d'objectifs (**CNO**) : accord de branche, signé pour 4 ans entre la Cnam et des organismes professionnels, pour définir des objectifs de prévention



Objectif : mener un projet global pour améliorer les conditions de santé et sécurité avec des installations, des formations, des études ...

LE CONTRAT DE PRÉVENTION

Les modalités pour les entreprises

- Demande auprès du service Prévention de la Carsat
- Accompagnement par un préventeur
- Consulter les IRP de l'entreprise et informer la Dreets
- Respect des critères administratifs

TOUTE TAILLE ENTREPRISE :
SUBVENTION PRÉVENTION DES RISQUES ERGONOMIQUES

Objectif : agir sur l'usure professionnelle due



- Aux manutentions manuelles de charges,
- Aux postures pénibles,
- Aux vibrations mécaniques transmises aux mains et aux bras et celles transmises à l'ensemble du corps.

En finançant :

- Le diagnostic ergonomique de vos postes de travail
- L'achat d'équipements (aide à la manutention, aménagements,…)
- La formation de votre animateur prévention et de vos salariés
- Des actions de sensibilisation et de communication

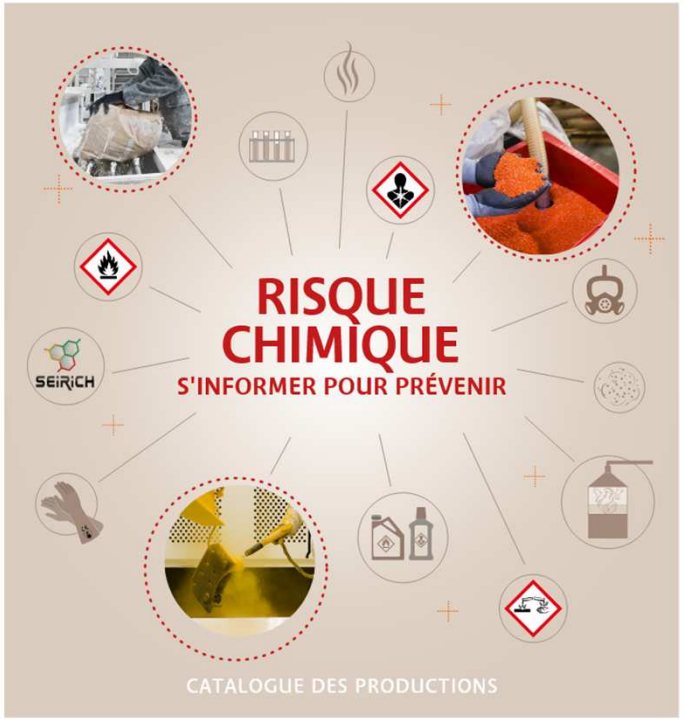
Faire sa demande Sur net-entreprise / compte entreprise

NET-ENTREPRISES·FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

SYNTHÈSE DOCUMENTATION

Risque chimique, s’informer pour prévenir,

Catalogue des productions, ED 4705



POUR ALLER PLUS LOIN

Informations disponibles sur les sites :

- Carsat : Rubrique Entreprise / Prévenir les risques professionnel / Risques chimiques
- Ameli : Rubrique Entreprise / Risques chimiques
- INRS : Dossier risques chimiques

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Retrouvez cette présentation à l'issue du salon

sur le site de Préventica Lyon 2026 : rubrique Conférences

Suivez-nous sur Linkedin

- Carsat Rhône-Alpes
- Carsat Auvergne
- INRS France
- Assurance Maladie – Risques professionnels